

audiOLUX

SOCIETE ANONYME

6, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Tél. : 420 947

Fax. : 425 462

Email : contact@audiolux.lu

www.audiolux.lu

Rapport annuel 2002

Table des matières

Message du Président	3
Chiffres-clés	4
Administration	5
Rapport de gestion	6
Rapport du Réviseur d'entreprises	9
Détail du portefeuille-participations au 31 décembre 2002	10
Bilan au 31 décembre 2002	11
Compte de profits et pertes au 31 décembre 2002	13
Annexe aux Comptes annuels	14

Message du Président

Audiolux a pour vocation d'investir dans le domaine des Médias et de la Communication. Au cours des années 90, ces secteurs ont connu un essor extraordinaire ayant conduit à de nombreux excès aux niveaux des investissements, de l'endettement et, pour beaucoup, de la valorisation boursière. Ces excès ont provoqué de véritables catastrophes entraînant la faillite et la disparition de certains groupes. Les sociétés les mieux positionnées dans leur secteur et sur leur marché devraient néanmoins émerger au cours des prochaines années.

Audiolux est principalement investie dans deux groupes leaders sur leur marché respectif : SES Global et RTL Group. Ces groupes n'ont pas échappé au ralentissement économique, mais il convient toutefois d'apprécier leur performance par rapport aux entreprises du même secteur et de constater qu'ils demeurent solides et maintiennent leur leadership sur leur marché.

Cette volonté d'investir dans des sociétés leaders nous a conduit à accroître notre investissement en Utopia et à porter notre participation à 27,72%. Depuis son rapprochement avec le groupe néerlandais Polyfilm, Utopia se positionne au niveau des grands groupes dans le Benelux.

Audiolux entend apporter son soutien et ses compétences pour renforcer Utopia dans son marché.

La qualité des sociétés détenues en portefeuille amène à regarder l'avenir avec confiance ; ces sociétés sont en effet des mieux positionnées pour aborder la reprise économique.

Malgré ce contexte difficile, Audiolux dispose d'une solidité financière qui lui permet de proposer à l'Assemblée générale ordinaire de maintenir le paiement d'un dividende identique à celui de l'exercice précédent, continuant ainsi à privilégier le rendement du titre.

Chiffres-clés au 31 décembre 2002

	2002	2001
Résultat avant impôts (en millions d'euros)	-16,86	5,20
Résultat avant impôts par action (en euro) *	-12,65	3,88
Résultat net (en millions d'euros)	-16,86	4,61
Résultat net par action (en euro) *	-12,65	3,46
Dividende brut par action (en euro)	1,80	1,80
Actif circulant (en millions d'euros)	24,34	18,68
Portefeuille-participations (en millions d'euros)	98,39	112,03
Actions propres (en millions d'euros)	0,00	5,96
Total des fonds propres (en millions d'euros)	137,80	141,55

* sur base d'un total de 1.332.780 actions émises

Conseil d'Administration

François Tesch Président,
Administrateur-délégué de Luxempart S.A.,
Kockelscheuer.

Gaston Schwertzer Administrateur-délégué,
Président de Luxempart S.A.,
Medingen.

Jo Santino Administrateur,
Administrateur-délégué d'Indufin,
Luxembourg.

Réviseur d'entreprises

Deloitte & Touche S.A.
3, Route d'Arlon
L-8009 Strassen

Siège social

6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg

Tél. : (352) 420 947

Fax. : (352) 425 462

Email : contact@audiolux.lu

www.audiolux.lu

Registre de Commerce

R.C. Luxembourg B 27301

Rapport de gestion sur les comptes au 31 décembre 2002

Opérations de la période

Au cours de l'exercice 2002, Audiolux a poursuivi les actions en justice en cours à l'encontre de Bertelsmann et consorts. A ce jour, Bertelsmann n'a pas exécuté son engagement de porter le free-float de RTL Group à un minimum de 15% du total des titres émis.

Le 24 décembre 2001, Bertelsmann a repris les 22% de titres RTL Group détenus par Pearson.

Par la suite, contrairement à son intention, Bertelsmann a renoncé à lancer une OPA volontaire sur les titres RTL Group restants dans le marché (environ 10%) à EUR 44,00 / titre.

Le récent retrait du titre RTL Group du London Stock Exchange est en totale contradiction avec les engagements pris par l'émetteur dans le prospectus d'introduction du titre RTL Group au London Stock Exchange.

Audiolux et d'autres parties intéressées poursuivent leurs actions en justice.

Depuis la première assignation, le front des demandeurs s'est élargi comprenant les SICAV Loi Rau, regroupant le grand public luxembourgeois, ainsi que Investas défendant les petits porteurs.

En juin 2002, Audiolux a annulé 31.700 titres propres, ramenant de ce fait le capital social de la société de EUR 34,11 millions à EUR 33,32 millions.

En janvier 2002, Audiolux a cédé à Utopia sa participation de 28,6% dans Polyfilm afin de permettre l'intégration de Polyfilm dans le Groupe Utopia.

En décembre 2002, Luxempart a cédé la totalité de sa participation en Utopia à Audiolux, qui a de ce fait porté sa participation en Utopia de 4,69% à 27,72%. Cette acquisition s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Audiolux, véhicule d'investissement du groupe Luxempart dans le domaine des médias.

Les résultats

(En EUR)	31.12.2002	31.12.2001
Résultat récurrent	3.213.713,24	4.976.223,81
Résultat en capital	-20.073.303,86	0,00
Impôts	0,00	-562.174,71
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	-16.859.590,62	4.414.049,10
Produits exceptionnels	266,54	200.529,61
Autres impôts	0,00	-7.655,48
Résultat de la période	-16.859.324,08	4.606.923,23

Les résultats récurrents incluent les produits provenant des valeurs mobilières ainsi que les intérêts perçus. Les produits provenant des valeurs mobilières sont constitués des dividendes perçus de SES Global, RTL Group et Utopia.

L'évolution conjoncturelle a conduit RTL Group à réduire son dividende portant ainsi de EUR 1,10 millions à EUR 0,65 million le montant encaissé. Les dividendes perçus de SES Global ont également diminué de EUR 2,32 millions à EUR 1,92 millions. En revanche, les dividendes perçus de Utopia ont légèrement augmenté de EUR 30.620,00 à EUR 32.810,00. Il est important de souligner que les dividendes perçus de Utopia augmenteront de manière significative en 2003 en raison d'une part, de l'augmentation de la participation d'Audiolux dans Utopia (de 4,69% à 27,72%) et d'autre part, en raison de l'augmentation annoncée du montant du dividende distribué par Utopia.

Les intérêts perçus sur la trésorerie de la société s'élèvent à EUR 1,08 millions, contre EUR 1,80 millions en 2001.

Le résultat en capital inclut la cession de la participation détenue en Polyfilm à Utopia qui a généré une plus-value de EUR 0,11 million. L'évolution des marchés boursiers a continué à peser sur les cours des deux principales valeurs en portefeuille, à savoir SES Global et RTL Group. Il a été décidé d'acter des corrections de valeur sur ces participations. Au 31.12.2002, les corrections de valeur enregistrées se sont élevées à EUR 20,19 millions.

Depuis le 4 juin 2002, la société ne détient plus d'actions propres.

Audiolux a clôturé l'exercice 2002 en réalisant une perte de EUR 16,86 millions contre un bénéfice de EUR 4,61 millions au 31.12.2001. Au 31.12.2002, la société a enregistré des corrections de valeur sur actions en portefeuille pour un montant de EUR 20,19 millions, affectant d'autant le résultat de la période. Aucune correction de valeur n'avait été actée au 31.12.2001.

Affectation des résultats

La politique de dividende est étroitement liée à l'évolution des revenus récurrents. Le résultat net est négatif suite aux importantes corrections de valeur enregistrées en fonction de la baisse des cours de bourse.

La société dispose cependant d'importantes réserves disponibles qui permettent de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires d'Audiolux de maintenir le dividende 2002 à EUR 1,80 brut par action.

La proposition portera sur le paiement d'un dividende à hauteur de :

EUR 1,80 brut par action, (2001 : EUR 1,80 brut par action),
soit EUR 1,44 par action après retenue à la source de 20%.

Le montant total des dividendes 2002 de EUR 2.399.004,00 (1.332.780 x 1,80) viendrait en déduction des réserves disponibles qui passeraient ainsi de EUR 37.676.826,91 à EUR 35.277.822,91.

Les modalités de paiement du dividende seront communiquées à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2003.

La perte de la période s'élevant à EUR 16.859.324,08 sera affectée au poste « Résultats reportés » qui passera d'un bénéfice reporté de EUR 2.700.000,00 au 31.12.2002 à une perte reportée de EUR 14.159.324,08 au 31.12.2003.

Valeur intrinsèque et cours de bourse

La valeur intrinsèque est établie sur base des fonds propres, corrigés des plus-values ou moins-values latentes sur le portefeuille titres. Celui-ci est valorisé au cours de bourse pour les titres cotés et à leur valeur de souscription ou d'acquisition pour les titres non cotés, corrigés éventuellement des corrections de valeur actées.

Sur base de ces critères, la valeur intrinsèque du titre Audiolux, avant affectation du résultat, s'élevait au 31.12.2002 à EUR 89,97 contre EUR 140,49 au 31.12.2001. Le cours de bourse s'élevait au 31.12.2002 à EUR 66,00 contre EUR 126,00 au 31.12.2001.

Perspectives

L'évolution des secteurs dans lesquels Audiolux détient des participations a connu un net ralentissement. Le Conseil d'administration d'Audiolux a décidé de faire acter des corrections de valeur significatives sur les titres détenus en portefeuille. Cette approche prudente devrait permettre à Audiolux d'aborder dans de bonnes conditions la reprise conjoncturelle.

Le Conseil d'administration, le 7 février 2003

Rapport du Réviseur d'entreprises

**Aux Actionnaires de
Audiolux
Société Anonyme**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 21 mars 2002, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « AUDIOLUX, Société Anonyme » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « AUDIOLUX, Société Anonyme » au 31 décembre 2002 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Deloitte & Touche S.A.

Le 26 février 2003

Réviseur d'entreprises

Georges Kioes

Partner

audiolux
SOCIÉTÉ ANONYME

Détail du portefeuille-participations au 31.12.2002

Société	Nombre de titres	Pourcentage détenu	Valeur comptable (EUR)
SES Global	8.010.000	1,36%	51.264.000,00
RTL Group	1.296.256	0,84%	37.267.360,00
Utopia	323.020	27,72%	9.367.580,00
Audiocom	40.720	99,90%	488.986,18
TOTAL			98.387.926,18

Bilan

Situation au 31 décembre 2002

(exprimée en EUR)

	31.12.2002	31.12.2001
ACTIF		
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Parts dans des entreprises liées	488.986,18	489.010,30
Participations	9.367.580,00	3.284.493,58
Titres ayant le caractère d'immobilisation	88.531.360,00	108.251.574,28
Autres prêts	1.215.234,42	12.534.910,66
Actions propres	0,00	5.960.062,50
Total actif immobilisé	99.603.160,60	130.520.051,32
Actif circulant		
Créances		
Autres créances	185.704,98	116.829,14
Avoirs en banque, avoires en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	24.157.387,33	18.565.809,40
Total actif circulant	24.343.092,31	18.682.638,54
Comptes de régularisation	11.740,71	12.594,82
Perte de l'exercice	16.859.324,08	0,00
Total de l'actif	140.817.317,70	149.215.284,68

Bilan

Situation au 31 décembre 2002

(exprimée en EUR)

	31.12.2002	31.12.2001
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital souscrit	33.319.500,00	34.112.000,00
Primes d'émission	59.696.000,00	59.696.000,00
Réserves		
- Réserve légale	2.690.205,00	2.459.805,00
- Réserve « impôt fortune imputé »	1.717.319,00	1.485.055,00
- Réserve pour actions propres	0,00	5.960.062,50
- Autres réserves	37.676.826,91	36.231.387,51
Résultats reportés	2.700.000,00	1.607.684,17
Total des capitaux propres	137.799.850,91	141.551.994,18
Provisions pour risques et charges		
- Provisions pour impôts	2.778.311,83	2.778.311,83
Total des provisions pour risques et charges	2.778.311,83	2.778.311,83
Dettes		
- Autres dettes	239.154,96	278.055,44
Total des dettes	239.154,96	278.055,44
Bénéfice de l'exercice	0,00	4.606.923,23
Total du passif	140.817.317,70	149.215.284,68

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2002

(exprimé en EUR)

	31.12.2002	31.12.2001
CHARGES		
Corrections de valeur sur éléments d'actif		
Corrections de valeur sur immobilisations financières	20.185.011,28	0,00
Intérêts et charges assimilées	44.469,94	21.645,56
Autres charges d'exploitation	431.914,80	261.024,09
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires	0,00	562.174,71
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus	0,00	7.655,48
Bénéfice de l'exercice	0,00	4.606.923,23
<hr/>		
Total des charges	20.661.396,02	5.459.423,07
 PRODUITS		
Produits provenant de l'actif immobilisé		
Produits provenant des immobilisations financières	2.603.337,20	3.455.339,52
Reprise de correction de valeurs	14,34	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	1.084.368,62	1.796.978,74
Autres produits d'exploitation	2.389,82	6.575,20
Plus-value réalisée sur cessions d'immobilisations financières	111.695,42	0,00
Produits exceptionnels	266,54	200.529,61
Perte de l'exercice	16.859.324,08	0,00
<hr/>		
Total des produits	20.661.396,02	5.459.423,07

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002

Généralités

1. AUDIOLUX, Société Anonyme a été constituée le 31 décembre 1987 sous forme de société anonyme. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

La société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Présentation des comptes annuels

2. La société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002. Par conséquent, les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société est incluse dans les comptes consolidés de LUXEMPART S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Certains chiffres au 31 décembre 2001 des postes du bilan, du compte de profits et pertes ainsi que de l'annexe ont été retraités afin d'assurer une comparabilité avec les chiffres au 31 décembre 2002.

Résumé des principales politiques comptables

3. Les principales politiques comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en Euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en Euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

(b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002 (suite)

(c) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(d) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

(e) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002 (suite)

Immobilisations financières

4. Les mouvements des « Parts dans des entreprises liées et Participations » survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Parts dans des entreprises liées €	Participations €	Titres ayant le caractère d'immobilisation €
Valeur brute au 01.01.2002	958.189,12	3.284.493,58	110.661.573,26
Entrées de l'exercice	-	7.781.802,00	-
Sorties de l'exercice	-38,46	-1.233.918,58	-
Valeur brute au 31.12.2002	958.150,66	9.832.377,00	110.661.573,26
Corrections de valeurs cumulées au 01.01.2002	-469.178,82	-	-2.409.998,98
Corrections de valeur de l'exercice	-	-464.797,00	-19.720.214,28
Reprise de correction de valeur	14,34	-	-
Corrections de valeurs cumulées au 31.12.2002	-469.164,48	-464.797,00	-22.130.213,26
Valeur nette au 31.12.2002	488.986,18	9.367.580,00	88.531.360,00
Valeur nette au 31.12.2001	489.010,30	3.284.493,58	108.251.574,28

Autres créances et autres dettes

5. Au 31 décembre 2002, les autres créances s'élèvent à EUR 185 704.98 (2001 : EUR 116 829.14) et sont constituées de créances fiscales.

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2002 à EUR 239 154.96 (2001 : EUR 278 055.44) dont EUR 78 915.49 (2001 : EUR 73 041.76) envers des entreprises liées.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002 (suite)

Capitaux propres

6. Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve Impôt fortune imputé	Réserve pour actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
	€	€	€	€	€	€	€	€
Au 31.12.2001	34 112 000.00	59 696 000.00	2 459 805.00	1 485 055.00	5 960 062.50	36 231 387.51	1 607 684.17	4 606 923.00
Affectation du résultat								
- dividendes								-2 399 004.00
- réserves et résultats reportés			230 400.00	232 264.00		652 939.40	1 092 315.83	-2 207 919.00
Réduction de capital (AGE du 4.6.2002)	-792 500.00				-5 960 062.50	6 752 562.50		
Réduction des réserves (AGE du 4.6.2002)						-5 960 062.50		
Résultat 2002								-16 859 324.00
Au 31.12.2002	33 319 500.00	59 696 000.00	2 690 205.00	1 717 319.00	-	37 676 826.91	2 700 000.00	-16 859 324.00

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2002 a décidé de réduire le capital de la société d'un montant total de EUR 6 752 562.50 correspondant à l'annulation de 31 700 actions propres détenues par la société à cette date. Le capital souscrit a été, par cette opération, réduit de EUR 34 112 000.00 à EUR 33 319 500.00, le solde de EUR 5 960 062.50 ayant été prélevé sur la réserve pour actions propres.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2002 a décidé de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans, la durée de l'autorisation donnée au Conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Au 31 décembre 2002, le capital souscrit de EUR 33 319 500.00 est représenté par 1 332 780 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé s'élève à EUR 125 000 000.00.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2002 (suite)

Réserve légale

7. Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Réserve « Impôt fortune imputé »

8. En accord avec la législation fiscale, la société a imputé la charge de l'impôt sur la fortune sur le montant de l'impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'impôt sur la fortune.

Les dotations à cette rubrique se ventilent comme suit :

- 1998 EUR 234 260.00
- 1999 EUR 847 225.00
- 2000 EUR 403 570.00
- 2001 EUR 232 264.00

Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

9. Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.